

CONSEIL EXECUTIF DE L'ORIENT

Préavis no. 4 relatif au :

BUDGET 2023

A l'assemblée générale des citoyennes et des citoyens de la Fraction de Commune de L'Orient,

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales, nous déposons sur le Bureau du Conseil Général le projet de budget de l'année 2023.

Le Conseil vous présente donc pour 2023 un budget bénéficiaire de Fr 497.00

Les points principaux de ce budget sont les suivants :

1. Administration générale :

Compte « Frais d'administration – fournitures »il a été ajouté Fr. 500.—pour la maintenance du site internet. Une somme de Fr. 8'000.- est prévue pour la mise à jour de nos archives villageoises.

Poste « Subsides sociétés », il a été ajouté un subside annuel de Fr. 200.- pour Procap

2. Finances:

Pour 2023, nous prévoyons une entrée d'impôts de Fr. 140'000.-, ce qui reste une estimation très prudente, vu la conjoncture actuelle. Les amortissements comptables s'élèveront à Fr. 78'500.-. Les remboursements d'emprunts se monteront à Fr. 215'000.-

3. Bâtiments et domaines :

Bâtiment l'Hôtel de la Poste

Pour l'Hôtel de la Poste, il est prévu un montant de Fr. 10'000.- pour l'entretien courant. Le loyer annuel pour la partie Hôtellerie et l'appartement du tenancier sera de Fr. 48'000.- et de Fr. 7'200.- pour les locaux occupés par le conseil exécutif.

Bâtiment La Ferme

En ce qui concerne les frais d'entretien de la ferme seront de Fr. 20'000.- pour les appartements et de Fr. 25'000.- pour la partie ferme. Les installations commencent à prendre de l'âge et il faut songer à les réparer ou changer.

Bâtiment Germinal.

Les frais d'entretien sont estimés à Fr. 30'000.-. En ce qui concerne l'ancien bureau du village, un minimum de travaux ont été exécutés pour le louer en qualité de studio..

Bâtiments Floréal et Prairial

Le budget d'entretien de ces bâtiments sera de Fr. 25'000.- chacun afin de régler les affaires courantes.

Bâtiment Messidor

Le budget d'entretien de ce bâtiment sera de Fr. 22'000.- afin de régler les affaires courantes.

Bâtiment Fructidor

Le montant des frais d'entretien de Fr. 15'000.- pour Fructidor sera consacré aux affaires courantes.

Bâtiment Grande salle

Le montant des frais d'entretien sont budgétisés à Fr. 15'000.- pour les affaires courantes.

4. Eclairage public et travaux

Pour l'éclairage public, la somme prévue est de Fr. 60'950.- dont Fr. 20'000.- pour les divers et imprévus. Nous avons ajouté Fr. 8'000.—dans frais d'éclairage se qui représente l'augmentation du prix de l'électricité.

Urbanisme

Pour l'urbanisme il est prévu une somme de Fr. 44'800.- dont Fr. 1'000.- pour la gestion du radar sympathique

Pour le reste, le Conseil Administratif réglera en l'an 2023 les affaires courantes en fonction du budget qu'il vous présente.

Ainsi et au vu de ce qui précède, estimant que nous vous présentons un budget réaliste, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur la conclusion suivante que nous vous recommandons à votre bienveillante attention.

Conclusion : Le Conseil Général accepte le budget 2023 qui prévoit :

 Aux charges :
 Fr. 757'763.00

 Aux revenus :
 Fr. 758'260.00

 Bénéfice présumé :
 Fr. 497.00

AU NOM DU CONSEIL EXECUTIF

Le Président

Le secrétaire

Raymond Lavancy

Pierre-Maurice Rochat

Page 2 sur 2